

# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Ventes d'autorisations de pêcher

Presque 597 000 \$ en revenus de pêche en 2023, près du record de 2021

Les ventes d'autorisations de pêcher ont totalisé près de 15 600 unités pour 596 900 \$ en 2023<sup>1</sup>, comparativement à 14 100 unités pour 555 900 \$ en 2022 et 15 500 unités pour 489 700 \$ en moyenne. Les autorisations vendues dans l'AFC en été ont généré 81 % des revenus, celles pour la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière 16 % et celles pour la pêche d'hiver 3 %.

Nos revenus de pêche ont augmenté d'environ 41 000 \$ pour 7 % en 2023, malgré la pire saison de pêche à la ouananiche depuis 20 ans (voir p. 12) et une météo estivale inhabituelle – canicule en première moitié de saison et pluies diluviennes ensuite. Deux facteurs principaux ont contribué à cet accroissement des revenus : la fermeture prolongée des forêts durant l'été en raison des nombreux incendies hors contrôle et une majoration de 1,00 \$ des tarifs journaliers en 2023.

L'année 2023 s'est avérée la deuxième plus lucrative à ce jour, s'étant approchée à 3 % du record de 2021, et les revenus de pêche encaissés ont permis d'autofinancer entièrement les opérations régulières de la CLAP.

<sup>1</sup> Incluant la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière (884 autorisations pour 94 000 \$) et la pêche d'hiver (891 autorisations pour 19 400 \$).



M. Patrick Deschênes avec un beau doré du lac à Jim à Saint-Thomas-Didyme.

## Budget d'opération

Plus de 891 000 \$ en 2023 et un surplus de 37 300 \$

Le budget d'opération a totalisé 891 300 \$<sup>2</sup> en 2023, comparativement à 722 800 \$ en 2022 et 622 200 \$ en moyenne<sup>3</sup>. Environ 671 500 \$ (75 %) furent investis dans la protection de la ressource halieutique au lac Saint-Jean et dans ses tributaires, les aménagements fauniques et halieutiques et l'acquisition de connaissances scientifiques. Le reste des déboursés (219 800 \$) a été affecté à l'administration (13 %), au soutien aux opérations (9 %), à l'information publique et la promotion de la pêche (3 %) et aux immobilisations (<1 %).

La CLAP a employé 14 personnes dont 11 assistants à la protection de la faune, généré 7,2 années-personnes en emplois directs, versé 428 800 \$ en salaires et charges sociales (48 %) et acheté pour 462 500 \$ de biens et services (52%).

Le budget d'opération a augmenté de 168 500 \$ pour 23 % en 2023 et il a atteint un montant record, attribuable essentiellement à l'aménagement de nouvelles frayères pour l'éperlan arc-en-ciel dans le lac Saint-Jean et à un premier suivi des résultats (voir p. 23 et 26).

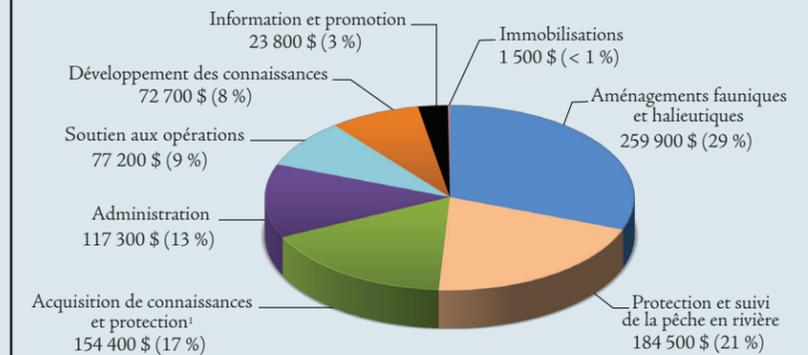
Ceci dit, les investissements en développement des connaissances scientifiques ont diminué de 64 000 \$ pour 47 % pour les raisons suivantes : des projets sur le doré jaune du lac Saint-Jean ont pris fin en 2022, le biologiste contractuel de l'UQAC a quitté pour un autre emploi en avril, de nouveaux projets sur le doré jaune ont dû être annulés et nous avons interrompu notre participation financière à certains projets d'Un lac pour tous (ULPT).

Malgré des déboursés records en 2023, la CLAP a enregistré un surplus d'opération de 37 300 \$ avant amortissement des immobilisations, grâce aux revenus de pêche presque records encaissés et à la cession de certains équipements de travail. Ce surplus a été transféré dans une réserve affectée au développement des connaissances scientifiques et aux aménagements fauniques et halieutiques, en prévision notamment d'une contribution de 73 000 \$ sur quatre ans au suivi des poissons fourrages littoraux du lac Saint-Jean (voir p. 28) et d'une participation à l'implantation d'un réseau de stations de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean en 2024-2026 (voir page 24).

<sup>2</sup> Ce total exclut une cession de certains équipements de travail au montant de 10 600 \$, considéré ici comme un revenu.

<sup>3</sup> La moyenne est calculée à partir de 2011, alors que de nouvelles activités reliées au « plan de gestion 2011-2020 des ressources halieutiques du lac Saint-Jean » se sont ajoutées aux opérations régulières de la CLAP. Ce plan de gestion a été mis à jour et reconduit en 2021-2030.

### Budget d'opération = 891 300 \$ en 2023



14 employés pour 7,2 années-personnes  
428 800 \$ en salaires et charges sociales (48 %)  
462 500 \$ en biens et services (52%)

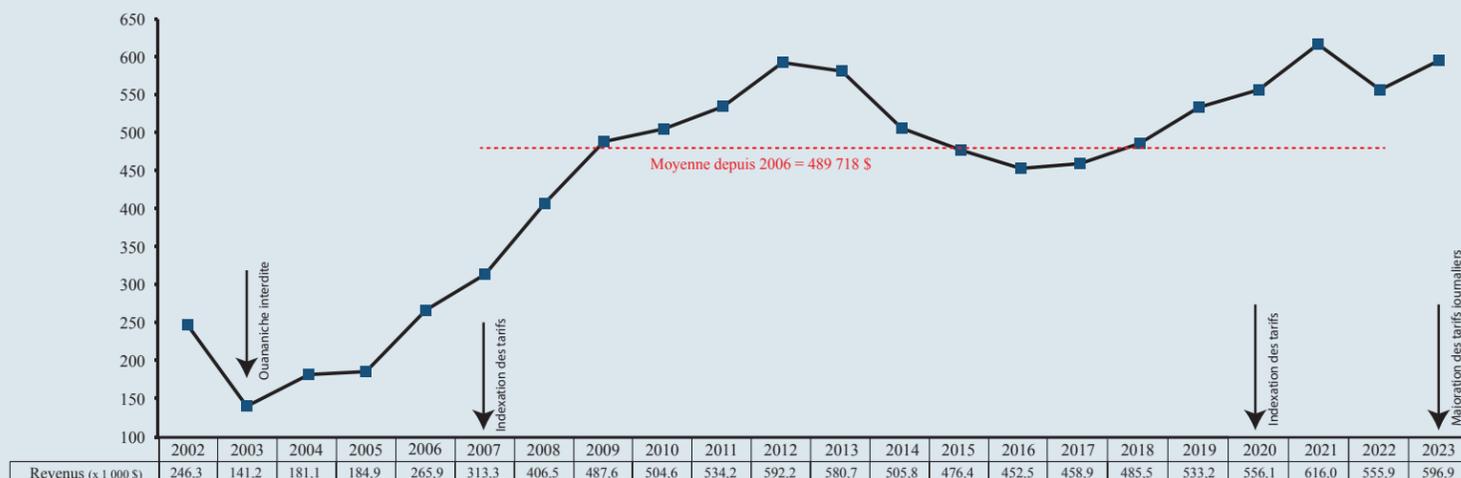
<sup>1</sup> En référence à des activités d'acquisition de connaissances et de protection réalisées simultanément, comme le suivi de la pêche et la protection au lac Saint-Jean.

### Résumé des principales activités spécifiques en 2023 (±100 \$)

Aménagement et suivi de 22 nouvelles frayères pour l'éperlan dans le lac Saint-Jean	247 700 \$
Protection et suivi de la pêche à la ouananiche en rivière	183 600 \$
Protection et suivi de la pêche au lac Saint-Jean en été	135 500 \$
Direction générale	42 900 \$
Biologiste CLAP	41 300 \$
Soutien aux opérations	36 800 \$
Soutien administratif	31 600 \$
Vente en ligne de l'autorisation de pêcher	21 200 \$
Suivi des poissons fourrages littoraux au lac Saint-Jean <sup>1</sup>	19 900 \$
Protection et suivi de la pêche au lac Saint-Jean en hiver	18 900 \$
Brochure corporative et rapport annuel	15 100 \$
Stations de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean	10 100 \$
Formation et équipements du personnel	9 000 \$
Frais de fonctionnement de la pêche en rivière	7 400 \$
Promotion et publicité	4 600 \$
Hébergement et gestion du site Web	4 100 \$
Acquisition de connaissances sur le doré jaune du lac Saint-Jean	4 100 \$
Entreposage des équipements de travail	2 700 \$
Séances du conseil d'administration et représentation	2 500 \$
Aménagements halieutiques	2 100 \$
Assemblée générale annuelle	1 900 \$
Immobilisations administration	1 500 \$
Protection au lac à Jim	900 \$
Biologiste contractuel UQAC	700 \$
Soutien aux opérations de la Direction régionale de la gestion de la faune	400 \$

<sup>1</sup> Dont 18 300 \$ en espèces versés à Un lac pour tous et 1 600 \$ sous forme de services facturés à l'UQAC.

### Revenus de pêche = 596 934 \$ en 2023 et +7 % qu'en 2022



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Pêche à la ouananiche en journée au lac Saint-Jean

Moins de 1 900 prises en 2023 et la pire saison des 20 dernières années

Les pêcheurs sportifs ont capturé 2 600 ouananiches **en journée** au lac Saint-Jean en 2023, à raison de 0,29 capture/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 9 100 jours-pêcheurs. Vingt-huit pour cent (28 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et moins de 1 900 ouananiches ont été récoltées. La récolte comptait plus de 1 400 prises de « grande taille » ( $\geq 40$  cm de longueur<sup>4</sup>) pour 55 % des captures. Les Innuatsh, de leur côté, ont capturé quelque 200 ouananiches au printemps dans le cadre de leur pêche traditionnelle devant Mashteuiatsh.

La saison 2023 s'est avérée la moins productive des 20 dernières années, alors que l'abondance relative de la ressource et la pêche se sont effondrées pour s'approcher de la pire disette survenue au début des années 2000 – après une saison record en 2020 et deux saisons dans la moyenne en 2021-2022. Ce nouveau déclin du cycle d'abondance de la ouananiche, le cinquième depuis les années 1980 (voir p. 30), résulte d'une pénurie d'éperlan qui s'est amorcée en 2021 et amplifiée jusqu'en 2023. L'éperlan semblait complètement absent ou presque durant la première moitié de saison, jusqu'à ce qu'apparaissent les jeunes de l'années vers fin juillet-début août.

Cette pénurie d'éperlan découle de dévalaisons annuelles de smolts bien trop abondantes depuis 2020, lesquelles originent de montaisons de ouananiches en rivière deux à trois fois supérieures aux maximums admissibles en 2017, 2019 et 2020 – 1 000 à 1 650 reproducteurs dans la Mistassini contre un maximum d'environ 500 (voir p. 30). La production accrue des frayères artificielles pour l'éperlan aménagées en 2017 et 2023 (voir p. 23 et 26) n'a pas empêché son déclin; au mieux a-t-elle permis de le retarder, tout en produisant une saison de pêche record en 2020.

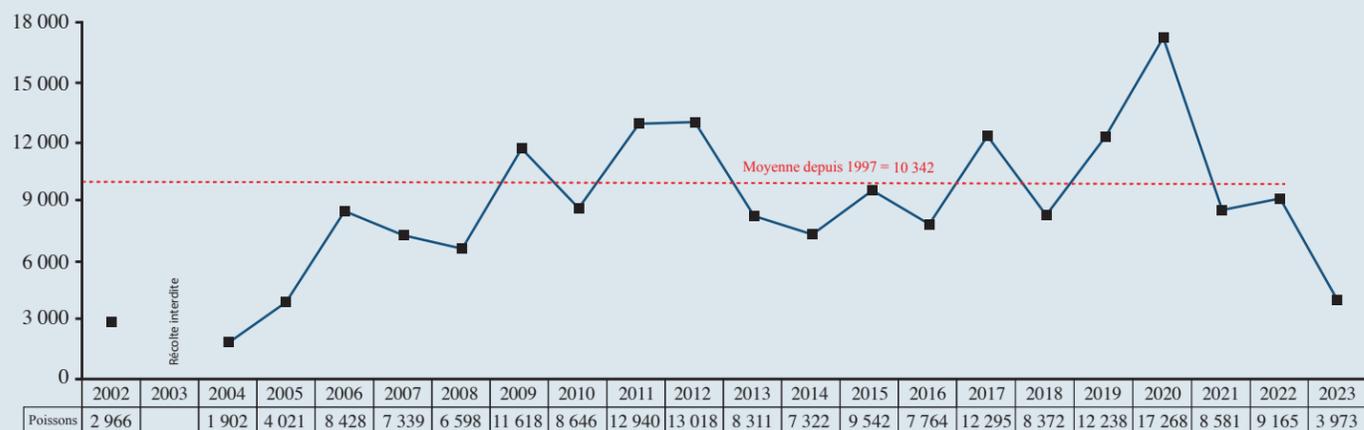
La récolte annuelle de ouananiches en lac se révèle nettement insuffisante certaines années pour prévenir de trop fortes montaisons en rivière, en raison d'un effort de pêche lui-même insuffisant, jumelé à des « conditions de pêche » parfois défavorables – comme en 2022 par exemple. Les dévalaisons ultérieures de smolts épuisent ensuite les stocks d'éperlan, peu importe leur abondance. Signalons d'ailleurs que le niveau actuel de l'effort de pêche à la ouananiche est deux à trois fois moindre qu'il l'a déjà été : jusqu'à 25 000 jours-pêcheurs au tournant des années 1990-2000 et 40 000 au tournant des années 1970-1980.

Dans ce contexte, la gestion de la ressource et de son exploitation sous-tend un double défi : prévoir à l'année près ou presque les périodes de grande abondance de celle-ci et éviter les surplus démesurés de reproducteurs en rivière. Sans quoi les creux extrêmes du cycle naturel d'abondance se poursuivront, quel que soit le niveau de production de l'éperlan.

Concernant la prochaine saison de pêche, celle-ci ne devrait guère différer de la saison 2023 – quoique la nature est parfois surprenante. D'une part, l'abondance de la ouananiche est à son plus bas, se trouvant dans un creux de cycle. D'autre part, les dévalaisons de smolts issues de la montaison 2020 – 1 400 reproducteurs dans la Mistassini – seront encore surabondantes en 2024, tandis que peu d'éperlans reproducteurs seront disponibles pour la fraie. Qui plus est, les éperlans produits en 2023 se reproduiront seulement à compter de 2025, à l'âge de 2+ ans.

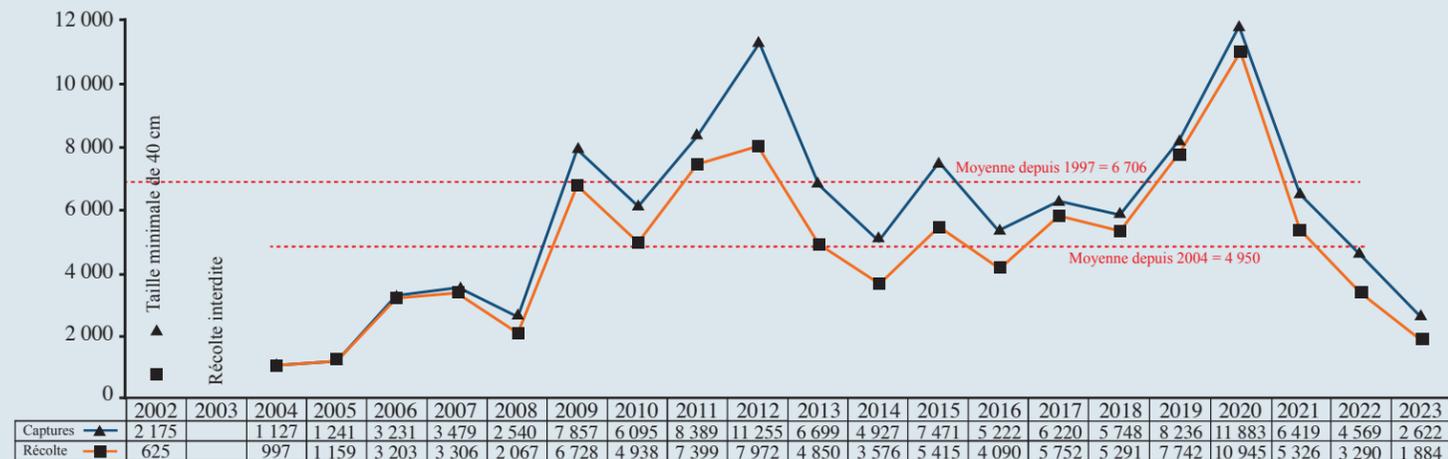
<sup>4</sup> En référence à la longueur minimale de 40 cm qui prévalait de 1994 à 2003 et par opposition aux « petites » ouananiches de moins de 40 cm.

## Indice d'abondance relative de la ouananiche\* = 3 973 poissons en 2023 et -57 % qu' en 2022

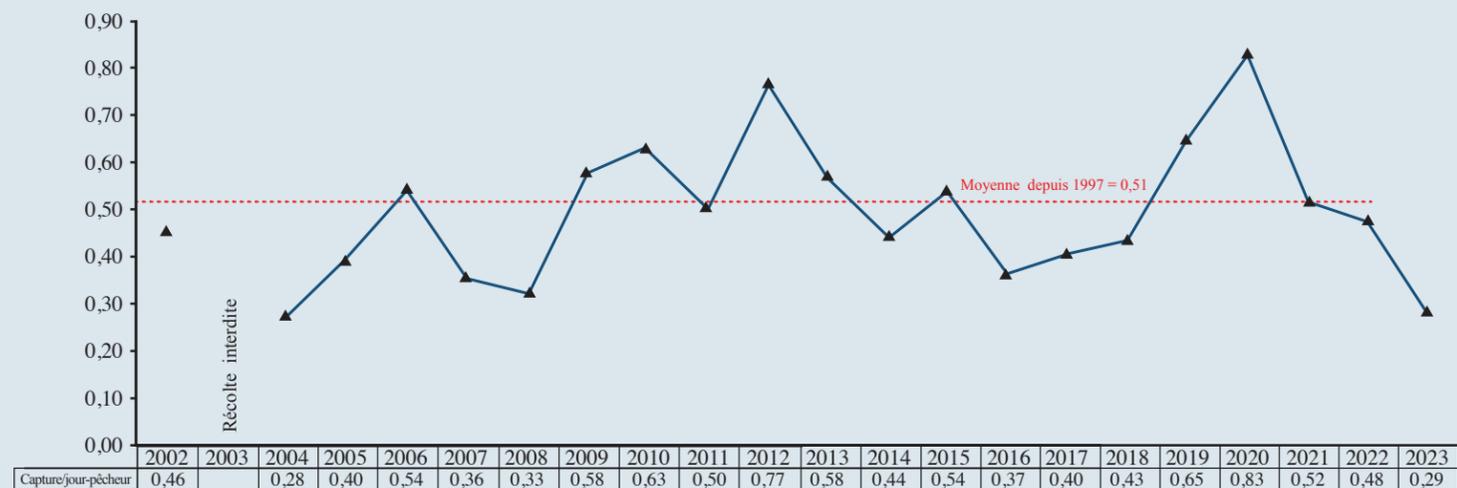


\*Total des captures sportives en lac incluant les remises à l'eau, de la récolte printanière des Innuatsh et des montaisons en rivière incluant les prises à la mouche.

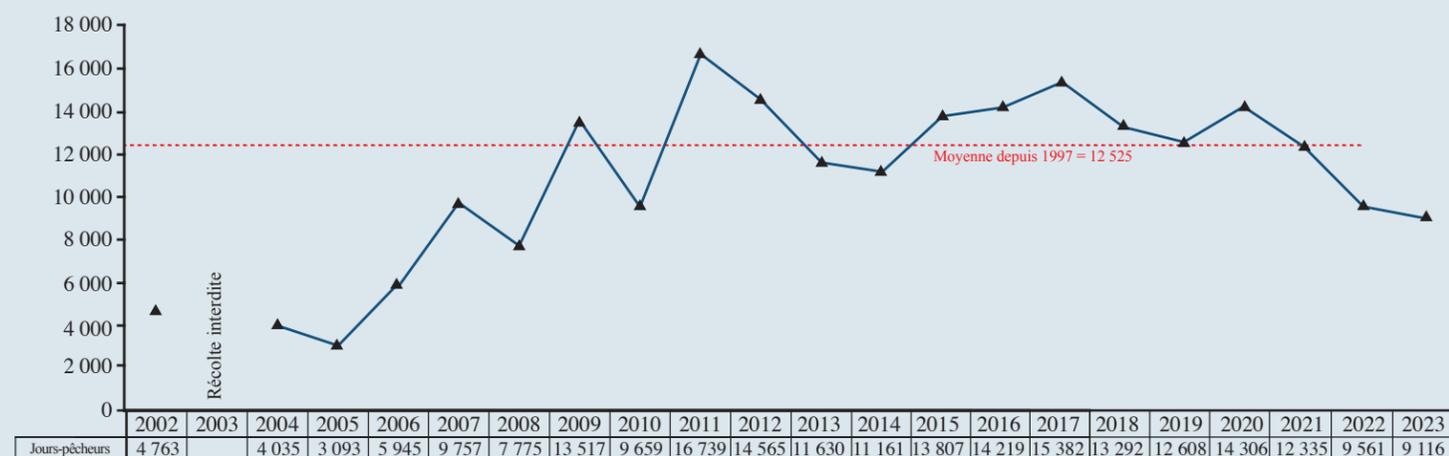
## Récolte en journée = 1 884 ouananiches en 2023 et -43 % qu'en 2022



## Succès de pêche moyen = 0,29 capture/jour-pêcheur en 2023 et -40 % qu'en 2022



## Effort de pêche = 9 116 jours-pêcheurs en 2023 et -5 % qu'en 2022



# Description technique de l'AFC du lac Saint-Jean

L'AFC du lac Saint-Jean comprend le lac Saint-Jean, le lac à Jim et 17 rivières.

Le lac Saint-Jean, incluant les baies, marais, marécages et étangs jusqu'à la ligne des hautes eaux modifiées du lac, fixée à la cote d'altitude géodésique 101,84 m (17,5 pi) sur l'échelle du quai de Roberval.

La Grande Décharge en amont des barrages de Rio Tinto, incluant les ruisseaux Rouge, des Chicots, des Harts et la rivière Mistouc.

La Petite Décharge en amont des barrages de Rio Tinto.

La rivière La Belle-Rivière sur une longueur de 8,7 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage situé en aval du pont de la route des Savard.

La rivière Couchepaganiche sur une longueur de 0,6 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pont de la route 169 dans le secteur de Métabetchouan.

La rivière Métabetchouane sur une longueur de 6,6 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage du Trou de la Fée.

La rivière Ouitchouan sur une longueur de 0,8 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pied du premier rapide situé en amont du pont de la route 169 à Val-Jalbert.

La rivière Ashuapmushuan sur une longueur de 80 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'aux Chutes de la Chaudière.

La rivière aux Saumons sur une longueur de 47 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la chute située à 400 m en amont de l'embouchure du ruisseau du Pied des Chutes.

La rivière Pémonca sur une longueur de 8 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la première chute située à l'ouest de la route 167, près du poste d'accueil sud de la réserve faunique Ashuapmushuan.

La rivière du Cran sur une longueur de 6,5 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la première chute située à l'ouest de la route 167, près de l'embouchure du lac Menetou.

La rivière Ticouapé sur une longueur de 6,2 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pont de la route 373 dans le secteur de Saint-Méthode.

La rivière Mistassini sur une longueur de 54 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'à la Onzième Chute.

La rivière Mistassibi sur une longueur de 2 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'au pont de la route 169 dans le secteur de Mistassini.

La rivière aux Rats sur une longueur de 0,6 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'au pont du rang Saint-Luc.

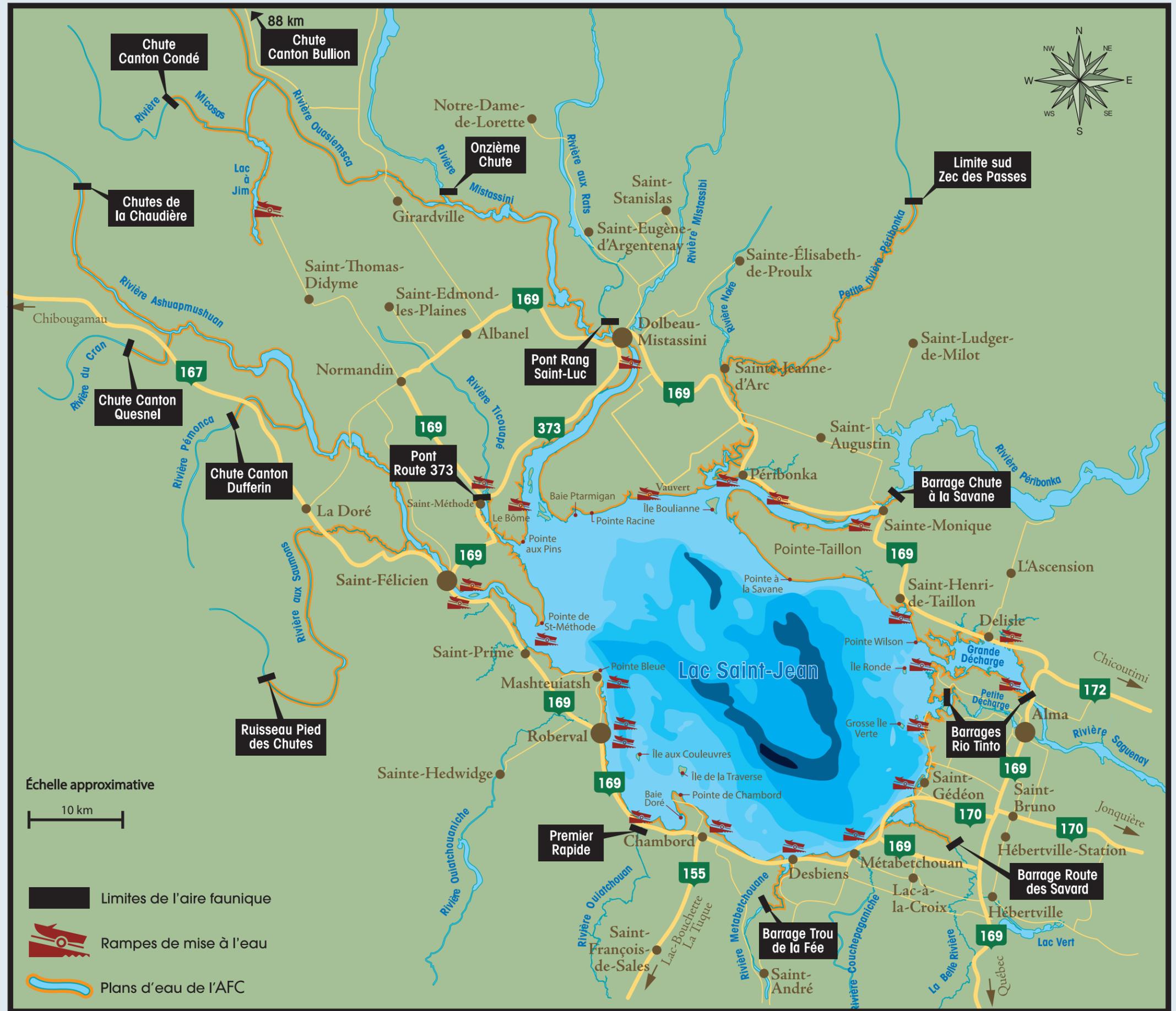
La rivière Ouasiemsa sur une longueur de 88 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'à la chute située à 25 km en amont de l'embouchure de la décharge du lac Rond.

Le lac à Jim, de son embouchure dans la rivière Micosas jusqu'au pont de la rivière Croche situé à l'extrémité sud-est du lac.

La rivière Micosas sur une longueur de 14,5 km, de son embouchure dans la rivière Ouasiemsa jusqu'à la chute située à 1 km en amont de l'embouchure de la rivière aux Dorés.

La rivière Péribonka sur une longueur de 22 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage de Chute à la Savane.

La Petite rivière Péribonka sur une longueur de 59,5 km, de son embouchure dans la rivière Péribonka jusqu'à la limite sud de la ZEC des Passes.



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Pêche au doré en journée au lac Saint-Jean

### 105 000 captures et 66 000 prises en 2023

De 1997 à 2021, la CLAP procédait au suivi estival de la pêche au doré en soirée principalement, sur la prémisse que la pêche y était meilleure qu'en journée et la fréquentation plus importante. Mais selon des « carnets du pêcheur de doré » distribués à des volontaires en 2012-2013 et 2016-2017, 75 % des captures sont réalisées en journée au lac Saint-Jean. Conséquemment, la CLAP et la Direction régionale de la gestion de la faune du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ont convenu d'enquêter dorénavant la pêche au doré le jour plutôt qu'en soirée, de pair avec la pêche à la ouananiche.

Les pêcheurs sportifs ont capturé 105 000 dorés **en journée** au lac Saint-Jean en 2023, à raison de 6,4 captures/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 16 600 jours-pêcheurs. Trente-sept pour cent (37 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et 66 000 dorés ont été récoltés. La récolte totale en journée et en soirée aurait atteint environ 97 000 dorés<sup>5</sup>. Les Innuatsh, pour leur part, ont récolté 3 600 dorés au printemps dans le cadre de leur pêche traditionnelle devant Mashteuiatsh.

La saison 2023 s'apparente aux saisons 2020-2022 au niveau de l'effort de pêche, des captures, du taux de remise à l'eau et de la récolte. Seul le succès de pêche moyen a passablement différé durant cette période, tout en demeurant deux fois plus élevé en moyenne en journée qu'en soirée. La proportion moyenne des remises à l'eau depuis 2020 avoisine 40 %, ce qui témoigne d'une forte abondance de dorés de petite taille ces dernières années. Les pêcheurs profitent ainsi de taux de capture élevés et ils sont davantage sélectifs concernant la taille des poissons conservés.

Dans ce contexte, les prochaines saisons de pêche s'avèrent plutôt prometteuses, sans compter que la taille moyenne des captures pourrait s'accroître progressivement avec les années. Les captures de dorés de grande taille devraient aussi se faire plus fréquentes au fil des ans, tel que déjà rapporté ces dernières années, grâce à la taille maximale de 47 cm instaurée en 2020 qui protège les plus gros reproducteurs.

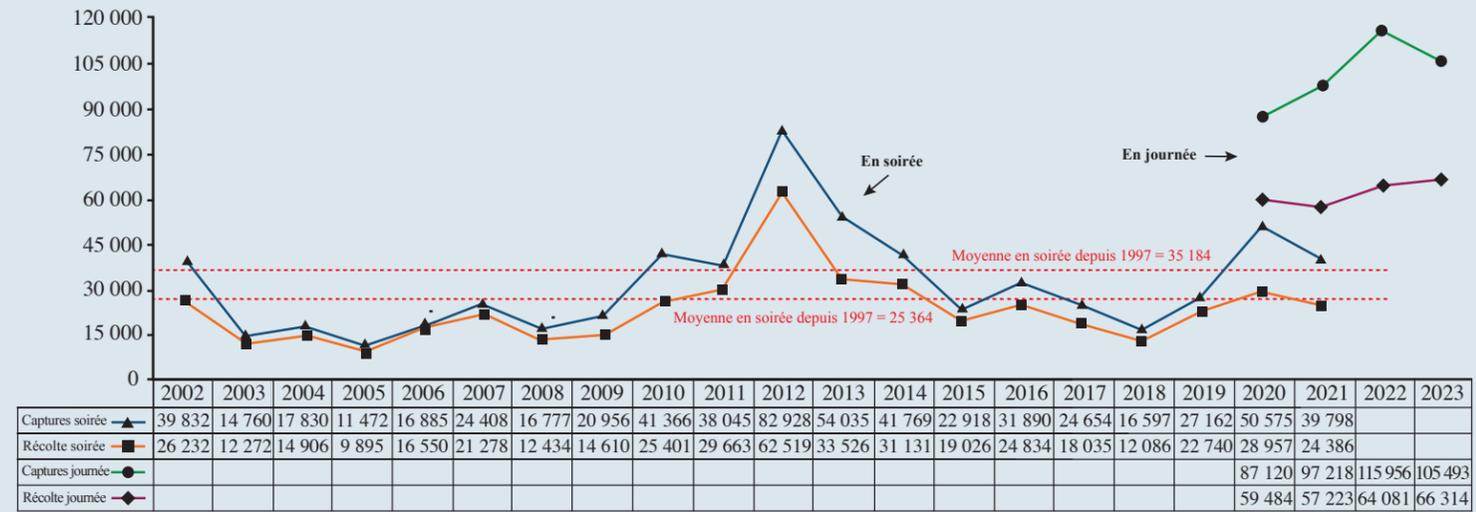
<sup>5</sup> Valeur extrapolée à partir des années 2020-2023 pour lesquelles on dispose de statistiques en journée (n=4) et en soirée (n=2).

La Direction régionale de la gestion de la faune du MELCCFP a effectué une nouvelle campagne de pêches expérimentales normalisées à l'automne 2023, faisant suite à celles pratiquées en 2005-2006, 2010-2011 et 2016-2017. Une fois les données compilées, analysées et comparées à celles des pêches précédentes, on disposera d'un portrait démographique à jour des stocks de doré du lac Saint-Jean et de leur évolution depuis presque 20 ans. La réglementation de la pêche pourra ensuite être révisée et modifiée au besoin en toute connaissance de cause.

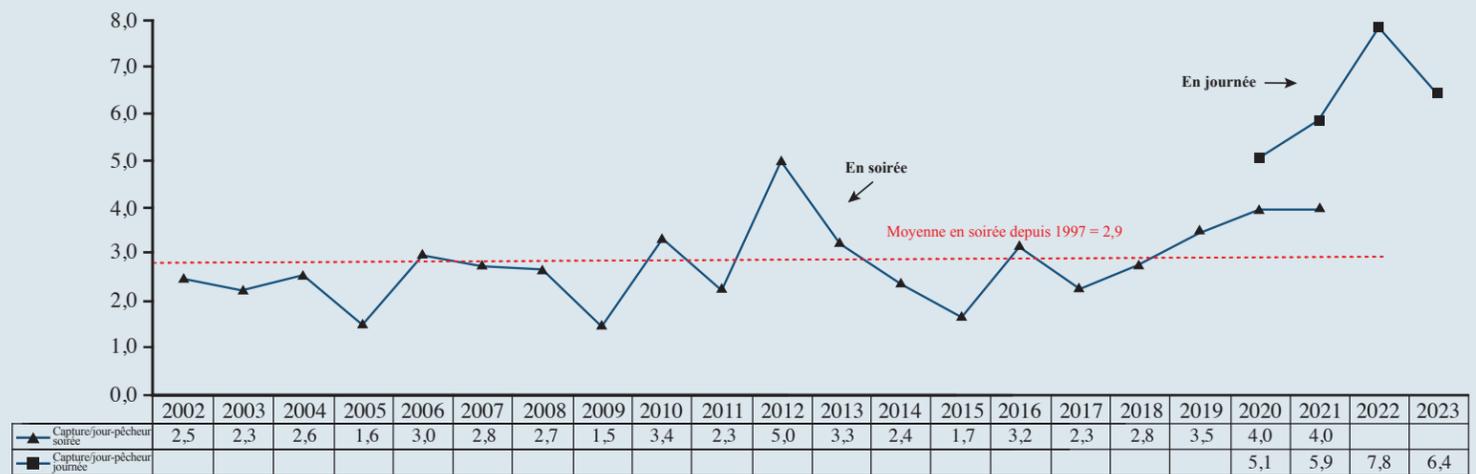


Doré d'une vie pour une touriste européenne de passage au Lac-Saint-Jean. Crédit photo : Charles Dufour, Aventure Lac Saint-Jean.

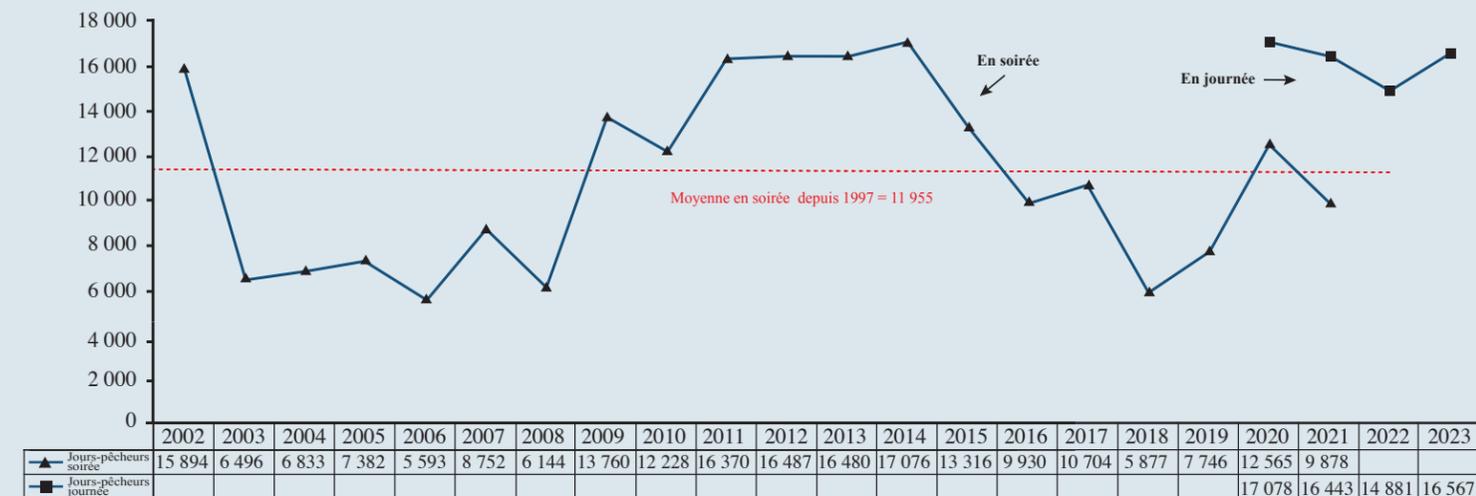
## Récolte en journée = 66 314 dorés en 2023 et +3 % qu'en 2022



## Succès de pêche moyen en journée = 6,4 captures/jour-pêcheur en 2023 et -18 % qu'en 2022



## Effort de pêche en journée = 16 567 jours-pêcheurs en 2023 et +11 % qu'en 2022



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Pêche à la ouananiche à la mouche en rivière

### Moins de 100 captures en 2023 et la pire saison à ce jour

Six-cent-six (606) personnes ont participé au tirage au sort des quelque 1 100 perches disponibles en 2023 – un record –, 3 713 inscriptions furent enregistrées – un autre record – et 884 perches ont été vendues<sup>6</sup>. Les inscriptions au tirage au sort et les réservations ont généré des revenus de 94 000 \$ et 659 pêcheurs se sont présentés sur place dont 30 % de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les pêcheurs à la mouche ont capturé à peine 92 ouananiches en rivière en 2023, à raison de 0,14 capture/jour-pêcheur en moyenne, et presque toutes furent remises à l'eau obligatoirement à compter du 1er août, en raison des montaisons inférieures aux seuils de conservation (voir p. 30). Un (1) pêcheur sur sept a capturé une ouananiche pour un taux de succès de 14 %. La récolte s'est limitée à quatre ouananiches avant le 1er août d'un poids moyen de 1,2 kg (2,6 lb).

Le succès de pêche moyen, le taux de succès, le nombre de captures, la récolte et le poids moyen des prises ont atteint des minimums records, de sorte que la saison de pêche en rivière 2023 s'est révélée la moins productive à ce jour. Seule la rivière Métabetchouane s'est démarquée un tant soit peu avec 68 % des captures totales, mais sans plus. Environ 110 pêcheurs ont annulé leurs réservations, même si celles-ci n'étaient pas remboursables dans la plupart des cas.

Quatre (4) facteurs ont contribué à ces piètres résultats : de faibles montaisons en rivière résultant d'une pénurie d'éperlan qui s'est amorcée en 2021 et amplifiée jusqu'en 2023, pour la même raison des montaisons tardives s'étant prolongées de un mois jusqu'à la mi-septembre, des rivières inhabituellement basses jusqu'au début d'août et inhabituellement hautes ensuite. D'ailleurs, la pêche a dû être suspendue



Cinquième Chute dans la rivière Mistassini. Crédit photo : Mme. Marie-Joëlle Massé.

durant 10 à 15 jours en août dans la Métabetchouane et la rivière aux Saumons, trop hautes pour y pêcher sécuritairement, et environ 115 réservations ont alors été remboursées.

Les statistiques de pêche dans chaque rivière peuvent être consultées en ligne au [claplacsaintjean.com/Pêche à la ouananiche à la mouche en rivière](http://claplacsaintjean.com/Pêche à la ouananiche à la mouche en rivière).

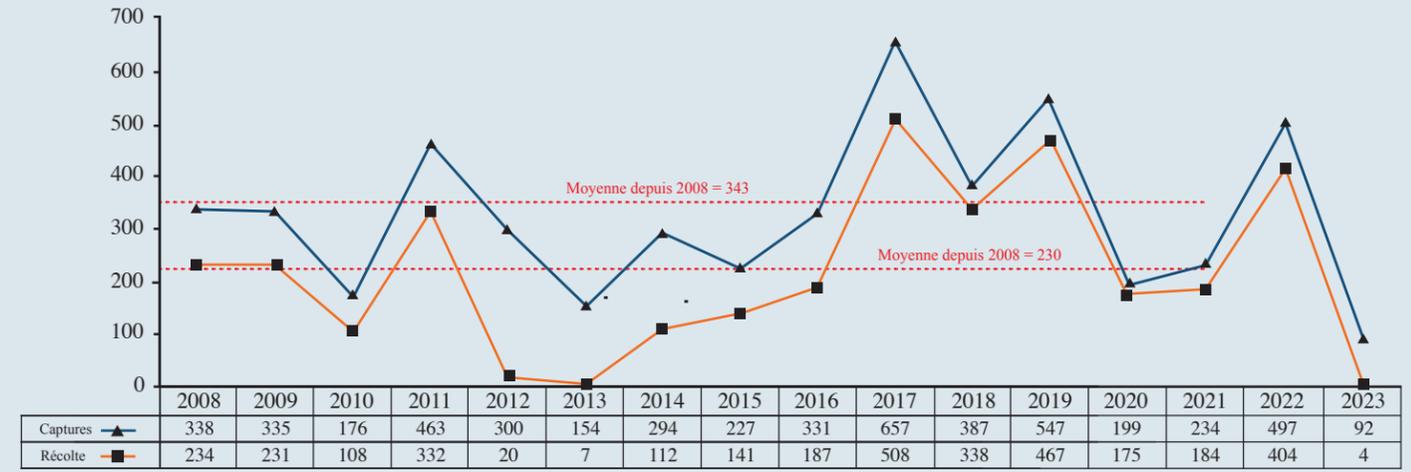
<sup>6</sup> En outre, six autorisations de pêcher furent délivrées en commandite à « La pêche au féminin ».

Statistiques globales	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 <sup>1</sup>	2021	2022	2023	Moyenne 2008-2022
Perches tirées au sort	1 086	1 036	1 126	1 058	1 100	1 116	1 098	1 134	818	1 192	1 128	1 005
Participants au tirage	160	99	153	160	177	318	366	495	364	573	606	304
Inscriptions au tirage	1 019	631	969	984	1 149	1 911	2 224	2 988	2 017	3 438	3 713	1 888
Perches vendues	428	294	481	518	665	996	890	505	964	1 048	884	673
Revenus avec tirage (\$)	37 308	28 097	39 656	42 179	52 181	73 716	69 098	43 123	86 201	102 293	94 024	54 957
Pêcheurs hors région (%)	40	30	36	37	31	35	29	25	34	33	30	32
Taux de succès (%)	32	60	36	47	56	27	40	27	22	38	14	37
Poids moyen (kg)	–	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,5	1,7	1,9	1,7	1,2	1,7

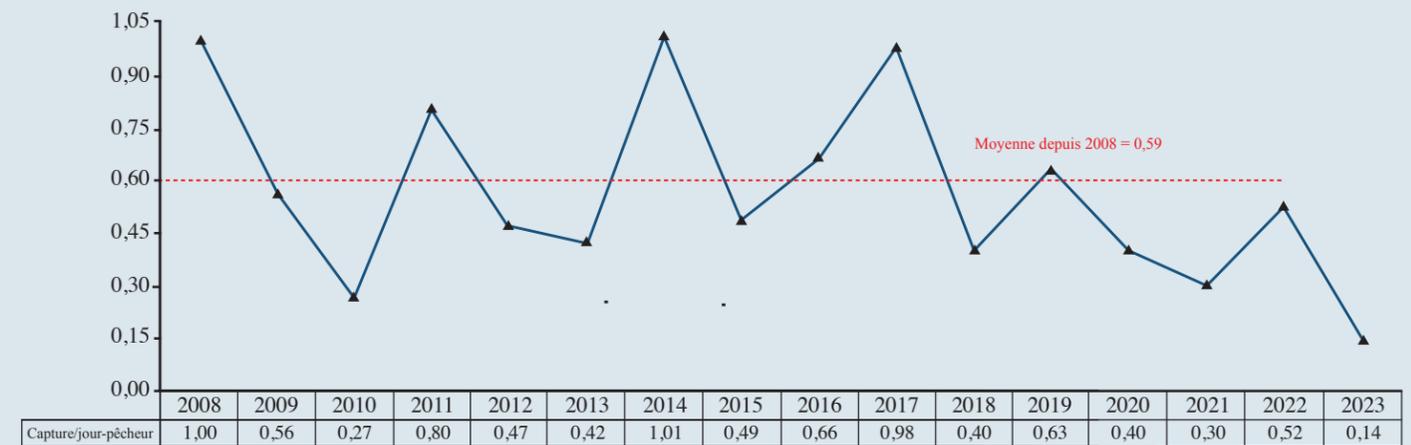
<sup>1</sup> Pêche annulée dans la haute Ashuapmushuan et la Métabetchouane en raison de la pandémie de la COVID-19.

<sup>2</sup> Limite de prise : 2 ouananiches en 2008-2011, 2017 et 2022, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019); remise à l'eau de toutes les captures décrétée en cours de saison en 2012-2013 et 2023; réduite à 1 ouananiche en cours de saison en 2014-2016; 3 ouananiches en 2018-2021, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019).

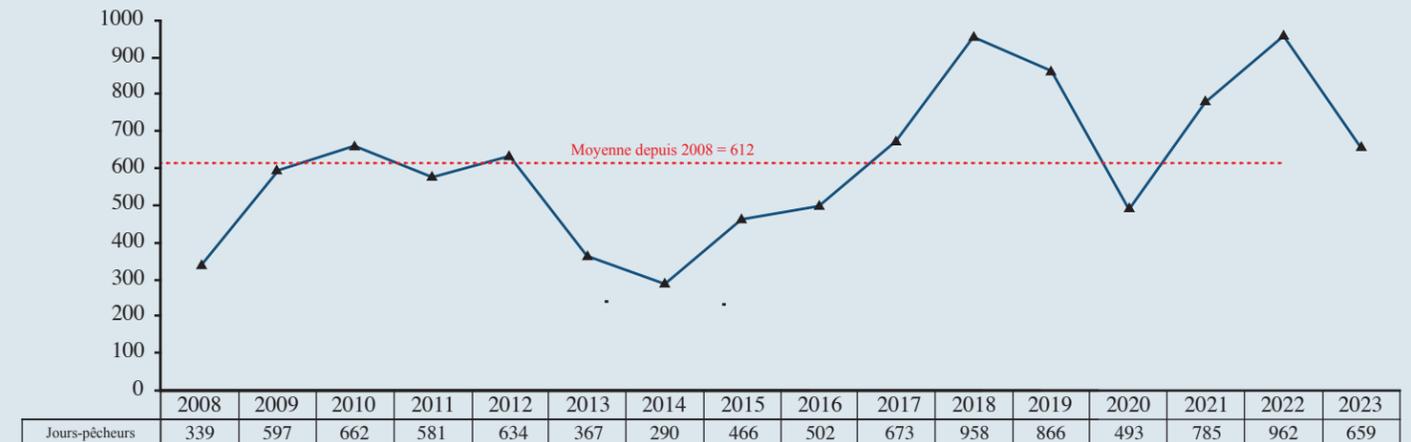
### Récolte<sup>1-2</sup> = 4 ouananiches en 2023 et -99 % qu'en 2022



### Succès de pêche moyen<sup>1</sup> = 0,14 capture/jour-pêcheur en 2023 et -73 % qu'en 2022



### Effort de pêche<sup>1</sup> = 659 jours-pêcheurs en 2023 et -31 % qu'en 2022



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Pêche d'hiver au doré au lac Saint-Jean

### Succès de pêche record et plus de 10 000 captures en 2023

Près de 900 autorisations de pêcher ont été vendues pour la pêche d'hiver au lac Saint-Jean en 2023 pour des revenus de 19 400 \$. Plus de 250 cabanes de pêche furent dénombrées sur le lac au plus fort de l'hiver et 84 % des quelque 500 pêcheurs rencontrés pêchaient à partir de celles-ci. Quatre-vingt-neuf pour cent (89 %) d'entre eux visaient exclusivement le doré, 8 % le doré et la lotte et 3 % la lotte uniquement. Puisque les pêcheurs de lotte quittent généralement le lac après avoir visité leurs lignes, ces proportions sont biaisées et il est impossible de recueillir des statistiques de pêche à la lotte. À ce propos, le MELCCFP a vendu 368 « permis de pêche à la lotte au lac Saint-Jean » en 2023 – contre 392 en moyenne depuis 2013<sup>7</sup>.

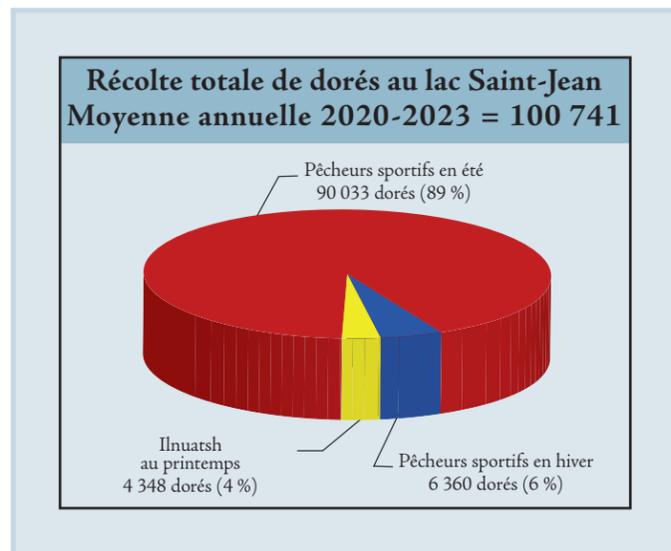
Les pêcheurs sportifs ont capturé plus de 10 000 dorés au lac Saint-Jean durant l'hiver 2023, à raison de 2,9 captures/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 3 400 jours-pêcheurs. Trente-et-un pour cent (31 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et presque 7 000 dorés ont été récoltés.

Le succès de pêche moyen a atteint un record en 2023, de sorte que le nombre de captures s'est approché du record de 2013, malgré un effort de pêche relativement faible. La saison 2023 s'est ainsi avérée une des plus productives à ce jour. Toutefois, la proportion des remises à l'eau a doublé par rapport à 2022 et presque triplé par rapport à la moyenne. Les captures de petite taille abondaient donc et les pêcheurs furent plus sélectifs concernant la taille des poissons conservés.

Les variations interannuelles des indicateurs halieutiques en hiver restent peu significatives, car le niveau d'exploitation hivernal est faible comparé au niveau estival. En moyenne, la récolte annuelle de dorés en hiver représente à peine 6 % de la récolte annuelle totale, estimée à près de 101 000 dorés<sup>8</sup>. Par ailleurs, la pêche est en moyenne trois fois moins productive en hiver qu'en été, d'où un taux de remise à l'eau deux fois moindre en hiver.

<sup>7</sup> La moyenne est calculée à partir de 2013, alors que la pêche hivernale dans l'AFC a été tarifée au même titre que la pêche estivale.

<sup>8</sup> Valeur extrapolée à partir des années 2020-2023 pour lesquelles on dispose de statistiques estivales en journée (n=4) et en soirée (n=2).

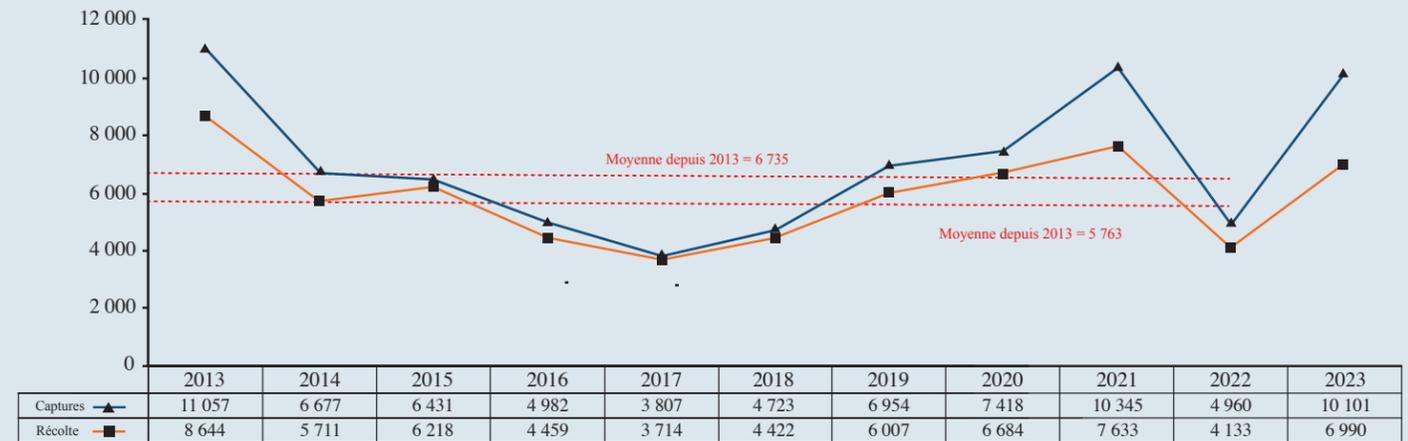


Pêche d'hiver au lac Saint-Jean	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2013-2022
Autorisations de pêcher	596	733	853	909	873	954	783	891	774
Revenus (\$)	9 422	12 164	13 418	15 066	16 796	19 980	19 577	19 432	14 328
Cabanes de pêche	182	159	159	170	173	228	323	253	200
Pêcheurs en cabane (%) <sup>1</sup>	90	90	91	89	88	85	84	84	90
Pêcheurs de doré (%) <sup>1</sup>	78	81	85	86	84	84	87	89	82
Pêcheurs de doré-lotte (%) <sup>1</sup>	18	16	12	12	14	14	9	8	15
Pêcheurs de lotte (%) <sup>1</sup>	4	3	3	2	3	3	4	3	4
Permis de pêche à la lotte <sup>2</sup>	256	341	542	382	333	479	450	368	409

<sup>1</sup> Les pêcheurs de lotte quittent généralement le lac après avoir visité leurs lignes. Conséquemment, les proportions de pêcheurs en cabane et de pêcheurs de doré sont surestimées; les proportions de pêcheurs de lotte et de pêcheurs de doré-lotte sont sous-estimées; il s'avère impossible de recueillir des statistiques de pêche à la lotte.

<sup>2</sup> 542 permis de pêche à la lotte ont été émis gratuitement en 2018, en vertu d'une gratuité exceptionnelle promulguée par le MFFP cet hiver-là.

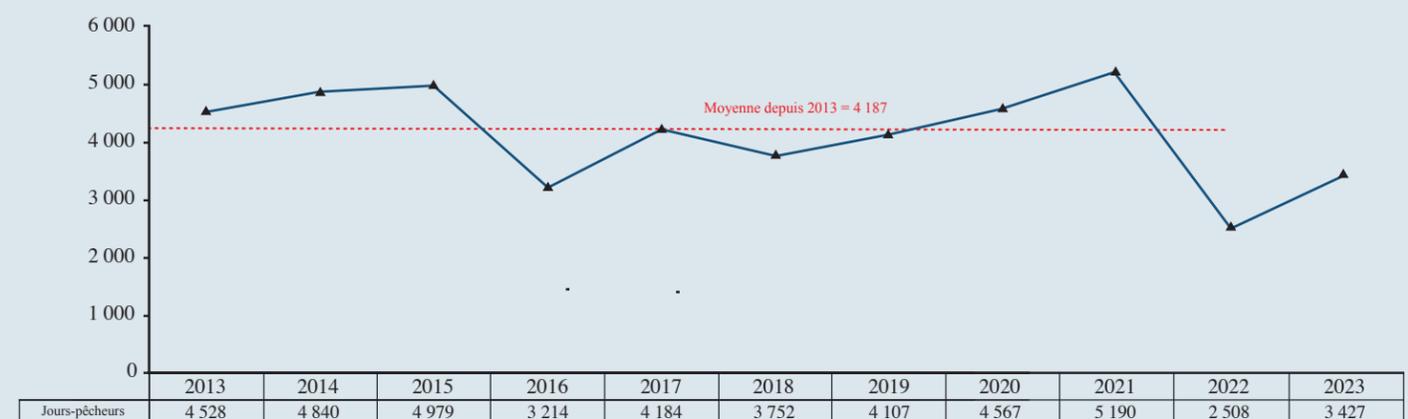
### Récolte en hiver = 6 990 dorés en 2023 et +21 % qu'en 2022



### Succès de pêche moyen = 2,9 captures/jour-pêcheur en 2023 = +49 % qu'en 2022



### Effort de pêche = 3 427 jours-pêcheurs en 2023 et +37 % qu'en 2022



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Protection de la ressource

Plus de 9 000 pêcheurs vérifiés et 108 constats d'infraction émis en 2023

La CLAP a investi, directement et indirectement<sup>9</sup>, environ 1 100 jours-personnes, 8 900 heures et 339 000 \$ pour 38 % du budget à la protection de la ressource halieutique en 2023. Trois (3) assistants à la protection de la faune y ont œuvré de janvier à mars et 11 assistants de mai à octobre, à raison de 104 jours/personne et 7,8 heures/jour en moyenne.

Plus de 9 000 pêcheurs ont fait l'objet d'une vérification dont 6 948 au lac Saint-Jean en été, 512 en hiver, 1 565 dans les rivières en été et 24 au lac à Jim en été. Ce nombre est 22 % plus élevé qu'en 2022 et 10 % plus qu'en moyenne, en raison de conditions météo estivales plus propices aux patrouilles nautiques sur le lac Saint-Jean et l'affectation d'un assistant à la protection additionnel sur celui-ci en août-septembre, de sorte que presque deux fois plus de pêcheurs ont pu y être contrôlés en 2023. Par contre, plus de la moitié des 50 patrouilles prévues sur le lac Saint-Jean en hiver ont dû être annulées, en raison de la prise tardive des glaces, de bris mécaniques majeurs aux motoneiges ou de conditions météo défavorables.

Cent-huit (108) constats d'infraction furent émis, soit cinq de plus qu'en 2022 et 19 de plus qu'en moyenne, dont 59 au lac Saint-Jean et 49 dans ses tributaires. Ces constats concernaient principalement la pêche sans autorisation de pêcher de la CLAP (42 %), le non-respect de la taille maximale sur le doré jaune (14 %), la pêche avec plus d'une ligne à la fois (13 %), la pêche en temps prohibé (10 %) et la pêche sans permis de pêche provincial (9 %) ; les autres constats (12 %) totalisaient quatre types d'infraction différents.

L'effort de protection en heures fut légèrement moindre qu'en 2022, mais un peu plus qu'en moyenne, et le budget afférent s'est accru de 5 600 \$ pour les raisons suivantes : les salaires ont été indexés de 5 % pour contrer l'inflation, les frais de déplacement ont été majorés pour la même raison et deux motoneiges ont fait l'objet de réparations majeures – sans compter l'augmentation des coûts au fil des ans.

<sup>9</sup> Une partie de la protection est exercée simultanément avec d'autres activités, comme le suivi de la pêche au lac Saint-Jean et l'encadrement de la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière.

Protection de la ressource en 2023	
3 assistants à la protection de janvier à mars	
11 assistants à la protection de mai à octobre	
1 139 jours-personnes pour 8 941 heures de protection	
338 900 \$ pour 38 % du budget d'opération	
9 049 pêcheurs vérifiés	
108 constats d'infraction émis	
Jours-personnes (j-pers.) et heures (h) de protection	
Lac Saint-Jean en été	445 j-pers. / 3 559 h (40 %)
Rivières Ashuapmushuan/aux Saumons	282 j-pers. / 2 258 h (25 %)
Rivière Métabetchouane	171 j-pers. / 1 372 h (15 %)
Rivières Mistassini/Mistassibi/Ouasiemscas	140 j-pers. / 1 117 h (12 %)
Rivière La Belle-Rivière	40 j-pers. / 324 h (4 %)
Lac Saint-Jean en hiver	29 j-pers. / 235 h (3 %)
Lac à Jim et autres endroits en été	10 j-pers. / 78 h (1 %)
Pêcheurs vérifiés	
Lac Saint-Jean en été	6 948 (77 %)
Rivières en été	1 565 (17 %)
Lac Saint-Jean en hiver	512 (6 %)
Lac à Jim en été	24 (<1 %)
Constats d'infraction émis	
Lac Saint-Jean en été	53 (49 %)
Rivière Métabetchouane	21 (19 %)
Rivière Mistassibi	8 (7 %)
Rivière La Belle-Rivière	8 (7 %)
Rivière Mistassini	7 (6 %)
Lac Saint-Jean en hiver	6 (6 %)
Rivière Péribonka	5 (5 %)
Pêche sans autorisation de pêcher de la CLAP	45 (42 %)
Non-respect de la limite de taille sur le doré jaune	15 (14 %)
Pêche avec plus d'une ligne à la fois	14 (13 %)
Pêche en temps prohibé	11 (10 %)
Pêche sans permis de pêche provincial	10 (9 %)
Possession illégale de poisson	7 (6 %)
Pêche avec des poissons-appâts	3 (3 %)
Entrave au travail d'un assistant à la protection	2 (2 %)
Possession illégale de poissons-appâts	1 (1 %)

## Aménagements fauniques

22 nouvelles frayères pour l'éperlan aménagées dans le lac Saint-Jean en 2023

Dans le cadre d'une phase 2, la CLAP a aménagé 22 nouvelles frayères pour l'éperlan arc-en-ciel dans le lac Saint-Jean en février 2023, dans le même secteur que les 25 premières implantées en 2017, soit au nord-ouest du lac à environ 3 km au large de l'embouchure des rivières Mistassini et Ticouapé. Ce secteur du lac est le seul connu où l'éperlan se reproduit naturellement bon an, mal an, peu importe son abondance. Les nouvelles frayères, deux fois plus grandes que celles de la phase 1, ont triplé la superficie de fraie aménagée pour l'éperlan; celle-ci occupe maintenant l'équivalent de deux terrains de football.

Un premier suivi des résultats a également été effectué au printemps 2023 (voir p. 26). À ce propos, rappelons que le suivi des résultats de la phase 1 sur trois ans a démontré que durant cette période, le secteur aménagé a produit en moyenne 3,3 fois plus de larves d'éperlan qu'avant l'aménagement, ce qui explique notamment la saison de pêche à la ouananiche record enregistrée en 2020 – la meilleure des 25 dernières années.

Près de 248 000 \$ ont été investis en 2023 dans l'aménagement des nouvelles frayères et le suivi des résultats, de sorte que les investissements dans le projet totalisent 390 000 \$ depuis 2020, sans compter la participation de l'UQAC au suivi des résultats – non encore facturée – et l'administration du projet en régie. Le secteur aménagé sera balisé encore deux autres années en 2024-2025 et les résultats feront l'objet de deux autres suivis en 2024 et 2026.

Le projet implique des investissements directs et indirects totalisant plus de 532 000 \$ sur sept ans de 2020 à 2026 et 10 partenaires financiers y participent avec la CLAP : la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) pour 155 000 \$<sup>10</sup>, Ville d'Alma pour 150 000 \$<sup>11</sup>, Rio Tinto pour 75 000 \$, Produits forestiers Résolu (PFR) pour 40 000 \$, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) pour 40 000 \$, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour 36 000 \$<sup>12</sup>, les Caisses Desjardins du Lac-Saint-Jean pour 29 000 \$ et les trois MRC du Lac-Saint-Jean pour plus de 7 000 \$.

<sup>10</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), pour des travaux de stabilisation de berge effectués dans le Parc national de la Pointe-Taillon.

<sup>11</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par Pêches et Océans Canada (MPO), pour des travaux de stabilisation de talus effectués dans le secteur de Delisle.

<sup>12</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par le MELCCFP, pour la reconstruction d'un pont sur la rivière des Aulnaies.



# Rapport annuel 2023 de la CLAP

## Aménagements halieutiques

**2 100 \$ pour réaménager l'accès au Remous des Simard**

La CLAP a dû réaménager en 2022 la descente pour accéder à la fosse Remous des Simard dans la rivière Métabetchouane, rendue impraticable par des pluies diluviennes. Ces travaux furent facturés et acquittés en 2023 seulement, au coût de 2 100 \$.

## Stations de lavage d'embarcation

**1,1 M \$ pour un réseau de stations de lavage au Lac-Saint-Jean**

La CLAP a recueilli 1 090 000 \$ en 2022-2023 dans le cadre d'une « campagne de financement » destinée à implanter un réseau de stations de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean en 2024-2026, afin de prévenir ou contenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans le lac Saint-Jean et les plans d'eau environnants – spécialement le myriophylle à épis, le cladocère épineux et la moule zébrée. À titre de promoteur du projet, la CLAP en assume la gouvernance générale, gère le budget spécifique à cette fin et assure la reddition de comptes auprès des partenaires financiers.

Sept (7) partenaires principaux participent au financement du projet, sans compter les municipalités impliquées et la Sépaq : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour 375 000 \$, Rio Tinto via le Fonds Rio Tinto Aluminium Canada pour 300 000 \$, le MELCCFP via le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) pour 150 000 \$, les trois MRC du Lac-Saint-Jean pour 225 000 \$ et la CLAP pour au moins 40 000 \$.

En 2023, la CLAP a transféré 20 000 \$ dans le budget spécifique du projet, à partir de ses fonds affectés à l'acquisition de connaissances scientifiques et aux aménagements fauniques. La CLAP a aussi remboursé 10 000 \$ à Lac-Bouchette pour une partie des coûts d'implantation de sa station de lavage en 2022, celle-ci n'étant pas admissible rétroactivement au financement du projet – Labrecque a profité d'un remboursement similaire en 2024.

Au moins cinq stations de lavage devraient être mises en service pour ou durant l'été 2024 et ce, à Métabetchouan, Roberval, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon et Saint-Thomas-Didy (lac à Jim).

## Développement des connaissances scientifiques

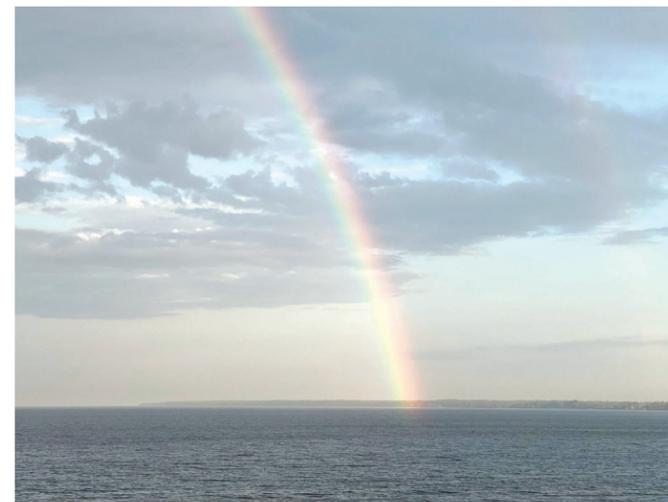
**Plus de 30 000 \$ investis en 2023**

La CLAP a réinvesti 19 900 \$ dans le suivi des poissons fourrages littoraux (ménés) au lac Saint-Jean<sup>13</sup>, un projet d'une dizaine d'années piloté par Un lac pour tous (ULPT) et réalisé par la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE) de l'UQAC, en collaboration avec le MELCCFP. Le rapport 2023 peut être consulté en ligne au [claplacsaintjean.com](http://claplacsaintjean.com) et au [constellation.uqac.ca](http://constellation.uqac.ca).

La CLAP a financé des services professionnels pour le compte de la CREAE de l'UQAC à hauteur de 6 400 \$, qui lui furent remboursés ultérieurement sur facturation. Cet échange de services consiste à partager une ressource professionnelle au profit des deux organisations, tout en simplifiant les procédures administratives.

La CLAP a investi 4 100 \$ pour produire un résumé des connaissances sur l'abondance, la taille, la croissance et l'alimentation du doré jaune au lac Saint-Jean et élaborer les prochains projets de recherche à ce sujet. Malheureusement, le biologiste contractuel de l'UQAC affecté au dossier depuis 2021 a quitté pour un autre emploi en avril 2023 et il n'a pas encore été remplacé, de sorte que le rapport préliminaire déposé en 2022 n'est toujours pas finalisé. Par contre, le résumé des connaissances peut être consulté en ligne au [claplacsaintjean.com](http://claplacsaintjean.com).

<sup>13</sup> Dont 18 300 \$ en espèces versés à ULPT et 1 600 \$ en services professionnels pour la CREAE de l'UQAC, remboursés ultérieurement sur facturation.



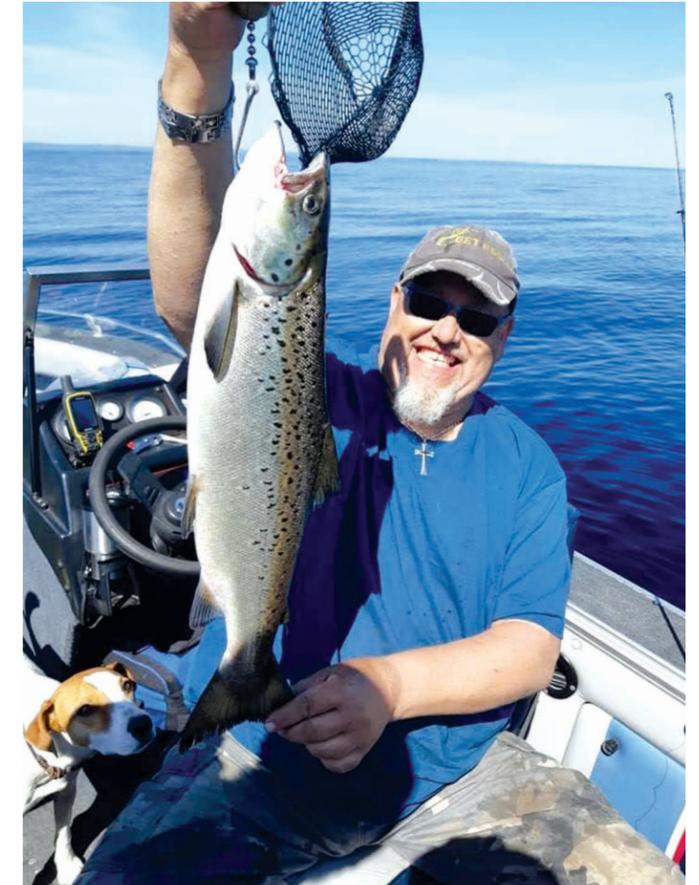
Arc-en-ciel sur la Pointe-Taillon. Crédit photo : Mme Carole Rbéaume.



Bateau de patrouille de la CLAP sur le lac Saint-Jean. Crédit photo : M. Carl Tremblay.



Camp de protection de la CLAP et poste d'accueil des pêcheurs à la mouche au Trou de la Fée dans la rivière Métabetchouane.



M. Jean-Claude Bouchard avec une belle ouananiche du lac Saint-Jean.



Pêche blanche en famille sur le lac Saint-Jean. Crédit photo : M. Nicolas Gagnon.